

## Editorial

Chères citoyennes, chers citoyens,

Pour cette 2<sup>e</sup> édition de notre bulletin tous-ménages, nous avons choisi de vous présenter nos travaux et de soulever quelques points importants.

Notre Comité de pilotage (COPIL) a constitué en décembre dernier 5 groupes de travail qui ont commencé de travailler sur les thèmes principaux et sur le contenu de la Convention de fusion.

Dans cette édition nous revenons sur nos outils de communication qui sont en train de se mettre en place et qui donnent aux populations des six communes la possibilité de donner leur avis et de faire des propositions.

Les points qui engendrent débats sont :

1. Le nom de la nouvelle commune, et ses armoiries
2. Le coefficient fiscal

3. L'organisation et l'implantation de l'administration et des services.

C'est pourquoi nous avons décidé d'associer la population dans la plupart des groupes de travail qui traitent de ces thèmes, ainsi que d'associer notre jeunesse pour la réflexion au sujet du premier point.

Pour cela la direction du Centre scolaire des Cerisiers a été sollicitée pour faire plancher les élèves sur le nom de la nouvelle commune et sur ses armoiries. Ainsi, toute notre population, indépendamment de l'âge, pourra participer à ce processus important et faire des suggestions.

Nous vous donnerons de plus amples informations sur ces trois sujets dans nos prochaines éditions.

Pour le groupe de pilotage

Le Président  
Marc Degrauwe

### Un «OUI» à la fusion : quel nom ?

Si l'identité de nos villages passe en partie par leur nom et qu'une fusion de communes ne signifie aucunement une perte d'identité, alors nos six communes conserveront leur nom ! Mais il est quand même nécessaire de trouver un nom à notre nouvelle commune fusionnée.

Parce qu'une fusion est un projet d'avenir, le Comité de pilotage de la fusion a demandé aux élèves du niveau secondaire de notre cercle scolaire de réfléchir à la question du nom et des armoiries. Un concours a été organisé pour récompenser les meilleures propositions.

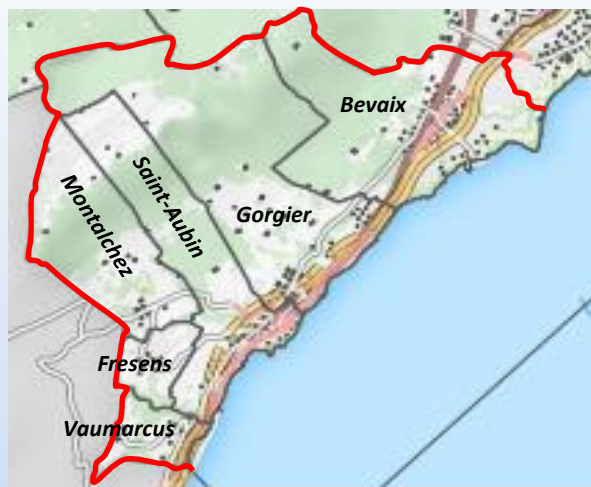
Afin que notre population puisse également avoir la possibilité de s'exprimer, un sondage sera réalisé sur la base des suggestions récoltées. Un groupe de travail est d'ores et déjà constitué pour suivre et arbitrer tout le processus d'appréciation et de sélection des propositions.

**Vous avez une idée de nom** pour la future commune ! Une seule adresse :

**info@fusionBetB.ch**

Puis le moment venu, participez au sondage par l'intermédiaire de notre site Internet.

### La future commune en chiffres



Superficie	4'225 ha
<b>Surfaces boisées</b>	<b>1'052 ha</b>
Population	9'040 hab.
<b>dont en âge de scolarité</b>	<b>1'065 élèves</b>
Dénivelé	1'040 m
<b>Point culminant</b>	<b>1460 m</b>
Longueur du Littoral	11 km
<b>Ports</b>	<b>4</b>
Châteaux	3
<b>Sociétés locales</b>	<b>75</b>

# Un projet de vie pour la Béroche et Bevaix

## Un «OUI» à la fusion : une qualité de vie à préserver et à améliorer



Nos six communes bénéficient d'une qualité de vie supérieure à la moyenne. Beauté des rives du lac, campagnes verdoyantes, grand domaine forestier, cachet de nos villages, vue sur le lac, qualité et abondance de l'eau sont autant de facteurs qui contribuent à rendre la vie agréable dans la future commune. Mais pas seulement ! N'oublions pas nos infrastructures sportives et culturelles, nos activités villageoises, nos services publics et nos administrations. C'est au maintien et à l'amélioration de tout cela que les groupes de travail oeuvrent.

### Que font les groupes de travail ?

Les groupes de travail se sont tous réunis une première fois dès décembre 2015 et ont défini leurs priorités et leur rythme de travail (une ou deux séances par mois).

- No 1 Qualité de vie : les participants doivent faire des inventaires des structures dans la commune, débusquer les manques et proposer un ou plusieurs projets fédérateurs.
- No 2 Image de la commune : travail sur le nom et les armoiries. Dès fin mars, des projets d'armoiries et de noms seront soumis aux habitants sur notre site Internet.
- No 3 Finances : harmonisation des budgets et élaboration en cours du PFT (Plan Financement et Travaux). Puis dès janvier, état des lieux pour les taxes et émoluments. Récolte des critères de choix pour les réformes financières et planification sur 15 ans du service de l'eau. Détermination de la fortune, de la fiscalité et de la parafiscalité.
- No 4 Autorités : Collecte d'idées, répartition des tâches et inventaire des commissions. Composition des autorités législatives et exécutives. Statut des exécutifs. Paroisse temporelle (voir ci-contre).
- No 5 Administration-services : inventaire des services actuels. Puis dès février, proposition de solutions, organigramme fonctionnel et organisation spatiale.

### Paroisse temporelle : quel avenir ?

Le groupe de travail «Autorités» est en charge de proposer des solutions pour l'avenir de la Paroisse temporelle de Saint-Aubin. Cette institution existe depuis le XIIe siècle. Depuis le XVIe siècle, elle est une copropriété de certaines communes bérochales et de leurs citoyens (actuellement Gorgier, Saint-Aubin-Sauges, Fresens et Montalchez). Propriétaire de biens tels que cimetière ou temple, la Paroisse temporelle est en quelque sorte une «commune dans les communes». En cas de fusion l'avenir de la Paroisse temporelle est à redessiner.

Si elle reste une entité indépendante, transformée en une association ou en une fondation, ayant une fortune, elle serait taxée et paierait des impôts. Pour éviter cela, elle pourrait être dissoute et incorporée dans la nouvelle commune fusionnée ou transformée en une entité spéciale, rattachée à la commune et gérée conjointement par les autorités et les citoyens.

Une consultation des élus des 4 communes membres sera organisée en février. Le COPIL privilégie un maintien de cette structure historique.

Par contre la forme, les statuts et les missions devraient être revus pour permettre aux citoyens qui s'y sont engagés et voudraient continuer de le faire de faire bénéficier la collectivité de leur expérience et de leur engagement.

## PARTICIPEZ !

*Pour poser vos questions, faire des propositions, donner votre avis*

<http://www.fusionBetB.ch>

ou venez à un

**Atelier citoyen**

le **mercredi 23 mars à 20 heures** au Centre Scolaire Régional des Cerisiers à Gorgier